



**ASSOCIATION
DES
DIRECTEURS
GÉNÉRAUX
DES
MUNICIPALITÉS
DU
QUÉBEC**

LA PANDÉMIE À CORONAVIRUS À SAINT-EUSTACHE **Par Christian Bellemare, directeur général de la Ville de Saint-Eustache**

Saint-Eustache en bref

La Ville de Saint-Eustache est une municipalité de 45 000 habitants, située sur la Rive-Nord de Montréal. L'entité compte 700 employés et offre une gamme étendue de services à la population : voirie, aménagement du territoire, approvisionnement en eau potable, eaux usées, environnement, loisirs, parcs et espaces verts, culture, vie communautaire, police, incendie, développement économique, etc. Il s'agit du cœur économique de la MRC de Deux-Montagnes (municipalité régionale de comté).

Genèse d'une crise sans précédent

En janvier 2020, la Chine annonce la mise en quarantaine de trois villes de la province d'Hubei, à la suite de l'écllosion d'une maladie infectieuse émergente. Les médias du Québec commencent à s'intéresser à cet événement, qui semble encore concentré dans cette lointaine région du monde.

À la fin du mois de février, la maladie se propage dans plusieurs pays, dont l'Italie qui devient l'épicentre de l'épidémie en Europe. Certaines régions du nord sont placées en quarantaine.

Le 27 février 2020, le premier cas d'une personne ayant contracté à l'étranger la maladie à coronavirus est détecté dans la région de Montréal.

Au début du mois de mars, le directeur de la sécurité civile de la Ville de Saint-Eustache, M. Charles de Rouville, demande aux responsables des services municipaux de participer à la mise à jour du *Plan particulier d'interventions spécifique aux pandémies*. Ce plan, rédigé dans la foulée de la pandémie du virus H1N1 en 2009, énonce les grands principes de la gestion locale d'une crise sanitaire d'envergure : mesures de prévention et d'hygiène pour les employés, utilisation d'articles de protection individuelle, désinfection des lieux de travail, plan de continuité des affaires pour les équipes ayant des employés malades, etc.

Le 10 mars, l'Italie entière est placée en confinement. Cette annonce a l'effet d'un électrochoc de ce côté-ci de l'Atlantique.

La sécurité civile convoque la cellule de crise de la Ville de Saint-Eustache. Celle-ci comprend, outre les responsables de la sécurité civile, des représentants de la direction générale, des services de police, des communications, des ressources humaines et de l'approvisionnement. Des rencontres hebdomadaires sont organisées.

Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la santé estime que la COVID-19 peut être qualifiée de pandémie.

Le 12 mars 2020, le gouvernement du Québec annonce des mesures exceptionnelles pour lutter contre la pandémie, notamment la fermeture des écoles, des collèges et des universités. C'est le début d'une période de confinement qui s'échelonne jusqu'à l'été.

Mise en œuvre du plan particulier d'intervention d'urgence

Le maire de Saint-Eustache, M. Pierre Charron, accompagné du directeur général (qui est coordonnateur des mesures d'urgence) et du directeur de la sécurité civile, fait une première sortie publique et annonce la mise en branle du plan d'urgence pandémie. La communication reprend les grandes lignes de prévention émises par la Santé publique du Québec. En fin de journée, la Ville de Saint-Eustache annonce la fermeture de la majorité de ses bâtiments accueillant le public, notamment, la piscine municipale, les arénas, la bibliothèque et la Maison du citoyen. Toutes les activités ayant lieu dans ces édifices sont suspendues. La mairie ainsi que les services de l'Urbanisme et des Travaux publics restent ouverts. Le lendemain, les plateaux sportifs et les centres communautaires sont fermés. Tous les cours sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Dans les jours qui suivent, les services s'organisent pour limiter les déplacements des citoyens et faciliter les transactions en ligne, notamment pour le paiement des taxes municipales, l'achat de bacs pour les collectes, les demandes de permis de construction au Service de l'urbanisme et le renouvellement de la Carte citoyen qui permet l'accès aux activités de loisirs.

Pour permettre à la cellule de crise de prendre les décisions éclairées et assurer l'agilité de l'administration municipale, des réunions de coordination sont convoquées tous les après-midis, tout juste après le point de presse quotidien du premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, et surtout celui du trio chargé de la gestion de la pandémie au Québec : le directeur de la Santé publique, Dr Horacio Arruda, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Danielle McCann, et le premier ministre du Québec, M. François Legault.

Le directeur général de la Ville de Saint-Eustache, M. Christian Bellemare, mène ces rencontres qui commencent par une analyse serrée de la progression de la pandémie, effectuée par des spécialistes à l'interne, à partir des données du gouvernement du Québec. Quelques semaines plus tard, ces rencontres se tiendront par vidéoconférence.

Les enjeux sanitaires, budgétaires, de ressources humaines, d'approvisionnement et de communication sont abordés quotidiennement.

Une veille des mesures prises dans trois villes françaises de taille comparable, soit Cahors, Chalon-sur-Saône et Carcassonne, est effectuée quotidiennement. La France ayant quelques semaines d'avance sur le Québec pour la progression de la pandémie, les initiatives prises par nos vis-à-vis français nous servent de baromètre pour notre propre gestion de la pandémie. Bien entendu, une veille des actions prises par les villes de tailles comparables au Québec est aussi effectuée.

Par ailleurs, les directeurs généraux des villes de la MRC (Municipalité régionale de comté qui regroupe Saint-Eustache et les six villes voisines) font le point sur la pandémie de façon hebdomadaire.

Des rencontres sont aussi organisées chaque semaine avec les représentants syndicaux. La collaboration des syndicats est exceptionnelle et permet une réorganisation majeure des effectifs dans un temps record.

Vers la fin du mois de mars, les villes sont tenues de ne maintenir que les services essentiels, notamment la police, les pompiers, la sécurité civile, la production de l'eau potable, la collecte des déchets, le soutien aux organismes communautaires, les travaux publics, le soutien à la communauté d'affaires ainsi que certains services administratifs. La municipalité effectue une quarantaine de mises à pied temporaire parmi les employés qui occupent des fonctions non essentielles.

Les employés réguliers mis à pied sont réaffectés à d'autres tâches, notamment, à l'aide aux organismes de soutien à la communauté.

Les employés dont le travail est jugé essentiel poursuivent leurs tâches, en grande partie, en télétravail. Tous les bâtiments sont fermés au public, mais les services sont offerts sur rendez-vous.

Afin d'amoinrir les conséquences sur le budget municipal, la direction générale et la commission des finances procèdent à l'analyse des projets et activités et déterminent lesquels seront maintenus, annulés ou reportés. Cette analyse se fait en continu, en fonction de l'évolution de la situation.

Une cellule tactique regroupant les acteurs économiques régionaux est formée afin de relancer l'économie régionale durement touchée par la pandémie.

Solidarité et entraide

Afin de venir en aide aux familles et aux petites entreprises affectées par les mesures de confinement, Saint-Eustache annonce que les comptes de taxes foncières et les droits de mutation immobilière ne porteront pas intérêt, entre le 23 mars et le 1^{er} juillet 2020. Les cours et activités annulés sont remboursés.

Le 31 mars, le service de l'animation communautaire mène une vaste opération téléphonique visant à rejoindre les citoyens de 70 ans et plus dont la Ville possède les coordonnées. Ces appels de bienveillance ont pour objectif d'évaluer si ces personnes se portent bien en cette période de pandémie. En outre, les citoyens de tous âges se retrouvant en situation de vulnérabilité temporaire en raison de la pandémie peuvent s'inscrire en ligne, en identifiant leurs besoins spécifiques, afin que des ressources puissent être coordonnées pour subvenir à leurs besoins essentiels.

Le 14 avril, pour la première fois de son histoire, la séance du conseil municipal se déroule à huis clos et est diffusée en vidéoconférence. Les citoyens sont invités à poser leurs questions par courriel. L'ouverture des soumissions publiques se fait aussi à huis clos et les résultats sont diffusés par vidéo.

Le bulletin municipal, qui est normalement édité en version papier et distribué à toutes les portes de Saint-Eustache, est remplacé par une version « express » numérique qui est envoyée aux abonnés de l'infolettre et téléchargeable sur le site Web de la Ville. La parution trimestrielle est remplacée par une version mensuelle allégée, ce qui permet plus de souplesse et de réactivité quant à la situation qui évolue de jour en jour.

Tous les événements culturels, festivals et rassemblements extérieurs prévus pour la saison estivale sont annulés.

Un rétablissement graduel

Vers la mi-mai, la Ville prépare son plan de rétablissement. Les employés en télétravail réintègrent graduellement le bureau et partagent leur temps à 50 % entre le travail à distance et la présence physique dans les bâtiments municipaux.

Il est important de souligner que pendant le confinement, la grande majorité des équipes municipales n'ont jamais été démobilisées et ont continué les opérations afin d'offrir les services aux citoyens et aux entreprises. Ainsi, les demandes de permis, les appels d'offres, les soumissions ont été traités et les contrats ont été

octroyés. Les citoyens ont pu poser leurs questions et effectuer la plupart de leurs transactions avec la Ville par téléphone ou de façon virtuelle.

Le 19 mai, la mairie, les services de l'urbanisme, du génie et des travaux publics rouvrent leurs portes à la population. Des mesures d'hygiène et de distanciation sociale sont prises. Tous les visiteurs et employés doivent se désinfecter les mains avant d'entrer dans les bâtiments. Des vitres de protection sont installées devant les bureaux des agents de première ligne. Les employés qui doivent s'approcher de collègues ou de citoyens à moins de deux mètres sont tenus de porter le masque. Des directives sont données pour la désinfection régulière des bureaux et des objets qui sont manipulés par plus d'une personne. Les employés qui présentent des symptômes grippaux sont priés de rester à la maison.

Vers la fin du mois de mai, la Santé publique autorise une timide reprise des activités dans les parcs municipaux, notamment les jeux d'eau qui sont ouverts pour soulager les familles aux prises avec une canicule, exceptionnelle pour ce mois de l'année.

Le 27 mai, le maire annonce la tenue des camps de jour pour les enfants pendant l'été. Les règles extrêmement contraignantes de la Santé publique rendent l'exercice périlleux et peu rentable pour les municipalités, qui doivent en soutenir le financement.

Au début de l'été, le déconfinement se poursuit avec la reprise de certaines activités de loisirs extérieures. Des spectacles spontanés sont organisés.

En route vers un long retour à la normale

Le 13 juillet, le premier ministre du Québec, M. François Legault, annonce le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics fermés au Québec. Des groupes de contestataires s'organisent dans la province, mais ont peu d'impact à Saint-Eustache où la population respecte largement les consignes.

La Ville de Saint-Eustache, comme la majorité des municipalités sur tous les continents, entame un long marathon de mesures de distanciation. Dans chaque unité administrative, on réfléchit à la façon d'offrir les services de façon sécuritaire, à la pertinence de chacune des dépenses et à la manière de pérenniser les mesures mises en place.

L'automne voit poindre le spectre d'une seconde vague. Au moment d'écrire ces lignes, les indicateurs sont déjà au jaune, voire au rouge, dans plusieurs régions du Québec. Toute l'organisation est sur le qui-vive pour le retour de restrictions potentielles de ses activités.

Jusqu'ici, peu de personnes ont été affectées directement par la pandémie dans l'organisation (seuls quelques cas isolés ont été diagnostiqués à ce jour), mais la possibilité qu'une éclosion surgisse dans notre communauté, dans nos locaux ou parmi nos employés reste présente et guide toutes nos actions.

Paradoxalement, la pandémie n'a pas eu que de mauvais côtés. Elle nous a obligés à accélérer le développement de services en ligne et de l'information numérique. Elle nous a permis de tester l'efficacité du télétravail et d'en apprécier certains avantages, notamment les aspects environnementaux indéniables. Pour le futur, nous devons miser sur la créativité et la souplesse.